

Réponse de la direction à l'évaluation sommative de 2009 du Programme des nouvelles initiatives de Réseaux de centres d'excellence

Contexte :

Le comité directeur des Réseaux de centres d'excellence (RCE) a lancé le Programme des nouvelles initiatives de Réseaux de centres d'excellence (NI-RCE) en tant qu'initiative pilote en 2005. Ce programme a été créé afin d'appuyer le réseautage d'équipes de recherche ou de chercheurs expérimentés ainsi que de les encourager à établir d'autres partenariats auprès de communautés bénéficiaires et de faciliter la mise sur pied de réseaux.

Le financement des NI-RCE n'est pas destiné à la recherche, car on suppose que les équipes disposent déjà de fonds de recherche. Ainsi, il vise plutôt à soutenir des activités de réseautage de chercheurs dont les travaux ont pour but d'améliorer le bien-être des Canadiens sur le plan social, économique ou de la santé.

Comme la période d'essai de ce programme se terminera en septembre 2010, il est important de décider s'il doit se poursuivre ou non. En octobre 2008, le comité directeur des RCE a demandé au Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) de mener une évaluation du programme pilote permettant d'obtenir des renseignements pouvant être utilisés pour la prise de décisions concernant l'avenir de ce dernier. Un processus concurrentiel a permis de sélectionner Science-Metrix comme évaluateur externe, et le processus de conception et de mise en œuvre a débuté en février 2009.

L'objectif de cette évaluation consistait à déterminer la mesure dans laquelle ce programme pilote avait atteint ses objectifs et à présenter des recommandations quant à son avenir. Plus particulièrement, elle visait à examiner trois importantes questions : les résultats, la prestation et la pertinence. Le rapport final et les recommandations ont été présentés au comité directeur des RCE en septembre 2009.

Réponse de la direction :

La direction des RCE est d'avis que, dans l'ensemble, l'évaluation est solide et fournit des renseignements utiles. De plus, elle est d'accord avec les conclusions préliminaires et la majorité des recommandations. Des réponses détaillées aux recommandations de cette évaluation sont présentées ci-dessous. Le plan d'action recommandé par la direction des RCE est inclus dans le tableau connexe.

Résultats :

Recommandation 1 : *Offrir un financement de transition à des réseaux en cours pendant au moins un an afin d'allouer davantage de temps pour l'élaboration et la mise en œuvre d'un modèle de financement durable, en particulier en ce qui a trait aux frais de fonctionnement. De plus, les RCE devraient considérer la possibilité permettre de présenter une candidature pour une seconde année de financement de transition (soit un total de six années de financement de NI-RCE), ce qui permettrait aux réseaux d'ajuster leur stratégie en fonction des résultats obtenus lors de la première année.*

La direction des RCE est satisfaite du fait que l'évaluation a démontré la valeur ajoutée des NI-RCE et que les objectifs du programme pilote ont été atteints. Aucune décision n'a encore été prise en ce qui concerne l'avenir des NI-RCE. La direction des RCE est d'accord avec le fait

qu'une année supplémentaire de financement permettrait à des réseaux du programme pilote de terminer leurs activités et de consolider les progrès réalisés. De plus, cette année supplémentaire permettrait d'allouer le temps nécessaire à l'élaboration et au lancement d'un nouveau programme et d'un concours connexe au terme du programme pilote si cela était jugé nécessaire.

Prestation :

Recommandation 2 : *Adapter le mode de gestion du programme pilote afin de plus efficacement reconnaître que les NI-RCE ont une portée, une ampleur et un mode de financement très différents de ceux des RCE officiels.*

La direction des RCE est d'accord avec le fait qu'il faudrait adapter certains futurs aspects de la conception de l'initiative à la taille et à la portée des NI-RCE. Ainsi, elle a demandé à son secrétariat de former un groupe de travail interorganismes afin de déterminer s'il faut poursuivre le programme pilote et, si c'est le cas, la forme que cela devrait prendre (comme il en est question à la troisième recommandation).

Recommandation 3 : *Préciser la future justification du programme pilote dans le contexte du portefeuille du programme des RCE ainsi que de la stratégie actuelle des sciences et de la technologie.*

La direction des RCE convient que le programme des RCE devrait examiner et préciser la justification du programme pilote dans le contexte de la nouvelle stratégie des sciences et de la technologie ainsi que du portefeuille du programme des RCE. De plus, elle demandera au groupe de travail interorganismes d'examiner les éléments suivants :

- le besoin de disposer d'un programme permanent de ce genre;
- la possibilité que le concept initial des NI-RCE soit approfondi et le besoin potentiel de consolider certains de ses aspects actuels (p. ex. exigences liées à la gestion de projet et au transfert de connaissances);
- l'examen de l'harmonisation d'un nouveau programme avec les priorités liées aux sciences et à la technologie par opposition à un concept ouvert ainsi que la durée de ces nouveaux réseaux (cycles de cinq ans maximum).

Pertinence :

Recommandation 4 : *Conserver le programme pilote pour un cycle de concours supplémentaire, au cours duquel on devrait examiner l'initiative, conformément à la troisième recommandation.*

La direction des RCE a remarqué de solides éléments de preuve en ce qui a trait aux questions suivantes : les réseaux de NI-RCE en cours ont atteint un niveau de crédibilité et de dynamisme qui entraînera inévitablement des avantages considérables, et l'initiative comporte une valeur ajoutée pour les travaux multidisciplinaires et concertés menés au Canada auxquels participent des universitaires et des communautés bénéficiaires; le niveau d'excellence exigé dans le cadre du programme des RCE est maintenu; l'initiative correspond toujours aux objectifs du programme des RCE et complète les divers programmes offerts par son secrétariat.

Pour l'instant, on ne prévoit pas poursuivre les NI-RCE après le mois de septembre 2010. Le groupe de travail interorganismes présentera des recommandations quant à la future mise en œuvre du concept de la nouvelle initiative par la suite. La direction des RCE est d'accord avec

le fait qu'il est nécessaire d'informer tous les intervenants, de mieux gérer les attentes et de communiquer les précisions liées à ce nouveau projet.

Personne-ressource : Pour obtenir des renseignements supplémentaires, veuillez communiquer avec Enikő Megyeri-Lawless, directeur adjoint des RCE, en ce qui concerne la réponse de la direction et avec Hélène Gauthier, gestionnaire de la Division du rendement organisationnel et de l'évaluation du CRSH, au sujet de l'évaluation.

Plan d'action de la direction

Recommandation*	Accord ou désaccord	Plan d'action	Responsable	Date limite
Résultats				
<p>1. Offrir un financement de transition à des réseaux en cours pendant au moins un an afin d'allouer davantage de temps pour l'élaboration et la mise en œuvre d'un modèle de financement durable, en particulier en ce qui a trait aux frais de fonctionnement.</p> <p><i>De plus, les RCE devraient considérer la possibilité de permettre de présenter une candidature pour une seconde année de financement de transition (soit un total de six années de financement de NI-RCE), ce qui permettrait aux réseaux d'ajuster leur stratégie en fonction des résultats obtenus lors de la première année.</i></p>	Accord	La direction des RCE accepte d'accorder une prolongation d'un an – de septembre 2009 à septembre 2010 – aux NI-RCE qui démontrent un besoin de financement supplémentaire. On mettra cette prolongation en œuvre immédiatement afin de permettre aux NI-RCE de consolider les progrès réalisés ainsi que d'éviter de perdre leur dynamisme et d'interrompre leurs activités.	Secrétariat des RCE	Septembre 2009 à septembre 2010
	Désaccord	La direction offrira une seule année de financement. Cela permettra d'harmoniser la période de financement des NI-RCE avec le cycle de financement quinquennal adopté pour les RCE officiels.		
Prestation				
<p>2. Adapter le mode de gestion du programme pilote afin de plus efficacement reconnaître que les NI-RCE ont une portée, une ampleur et un mode de financement très différents de ceux des RCE officiels.</p>	Accord	La direction a demandé au secrétariat des RCE de former un groupe de travail interorganismes composé de représentants des trois organismes subventionnaires fédéraux et de membres externes afin de présenter des recommandations quant à l'avenir des NI-RCE.	Secrétariat des RCE	Septembre 2009 à janvier 2010

Recommandation*	Accord ou désaccord	Plan d'action	Responsable	Date limite
3. <i>Préciser la future justification du programme pilote dans le contexte du portefeuille du programme des RCE ainsi que de la stratégie actuelle des sciences et de la technologie.</i>	Accord	La direction demandera au groupe de travail interorganismes de faire ce qui suit : – examiner le besoin de disposer d'un programme permanent de ce genre ainsi que d'harmoniser un nouveau programme avec les priorités liées aux sciences et à la technologie par opposition à un nouveau concept; – présenter une recommandation quant à savoir si le concept initial des NI-RCE devrait être approfondi; – définir les éléments du futur projet (p. ex. durée, exigences liées à la gestion de projet et au transfert de connaissances ainsi que rapports sur le rendement).	Secrétariat des RCE et groupe de travail interorganismes	Septembre 2009 à janvier 2010
Pertinence				
4. <i>Conserver le programme pilote pour un cycle de concours supplémentaire, au cours duquel on devrait examiner l'initiative, conformément à la troisième recommandation.</i>	En cours d'examen	La direction ne prolongera pas le programme pilote sous sa forme actuelle. Toutefois, on a offert aux NI-RCE en cours la possibilité de demander une année de financement supplémentaire. Lors de la prochaine année (2009-2010), le groupe de travail présentera ses recommandations, et le secrétariat des RCE les communiquera aux intervenants.	Secrétariat des RCE	Septembre 2009 à janvier 2010

*Source : rapport d'évaluation final de l'évaluation sommative du Programme des NI-RCE, septembre 2009, Science-Metrix.